



Procès-verbal de la réunion du Bureau Syndical
Mardi 23 février 2021 à 15h00
Mairie de Frasne – Visio conférence

Date de convocation : 16 février 2021	Nombre de titulaires en exercice : 11	Nombre de membres présents : 9
		Nombre de membres représentés : 0

L'an deux mille vingt et un, le mardi 23 février à 15h00, le Bureau syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Frasne et en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Membres présents : M. Philippe ALPY ; M. Gérard FAIVRE ; M. Jean-Pierre FRIGO ; M. Aurélien DORNIER ; M. Christian VALLET ; M. Olivier BILLOT ; M. Daniel DEFASNE ; Mme Béatrix LOIZON, M. Bernard LAUBIER

Membre excusé : M. Jean-Claude GRENIER ; M. Claude LIETTA

Secrétaire de séance : Béatrix LOIZON

1. Approbation PV du 3 février 2021	2
2. Préparation du DOB et du PPI	2
3. Etude de définition des travaux de restauration de la tourbière de Bannans - LIFE	5
4. Choix du prestataire pour la « Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 du Complexe de la Cluse et Mijoux et Cartographie des nouvelles extensions Natura 2000 du site du Haut Doubs »	6
5. Plan de financement travaux de restauration de la Boneille dans la traversée d'Ornans – Tranche 1.....	7
6. Résultat de consultation pour la topographie nécessaire à l'étude de dangers pour la digue de Bannans.....	7
7. Questions diverses	8

1. Approbation PV du 3 février 2021

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint, il ouvre la séance.

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au dernier procès-verbal du Bureau syndical 3 février dernier

Résultat du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°201 : Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 3 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation du DOB et du PPI

Suite au dernier bureau, il était convenu d'affiner la préparation du PPI, notamment concernant les projets de restauration des milieux aquatiques qui constituent la majeure partie des dépenses d'investissement, et en conséquence le plan de charge prévisionnel des agents travaillant sur le volet GEMAPI pour 2021.

Olivier Billot indique qu'une réunion est prévue la semaine prochaine avec Cyril THEVENET pour finaliser le PPI et fournir les éléments qui serviront pour le débat d'orientations budgétaires fixé le 3 mars 2020.

2.1) Plan pluriannuel investissement

Cyril THEVENET présente et commente le tableau annexé au rapport du bureau qui propose une priorisation des projets GEMA sur une période 2021-2025, en fonction principalement des acquisitions foncières.

Dans ce tableau figure également le reste à charge annuel pour l'EPAGE avec 3 hypothèses de financement (50, 60 et 70 %).

Les projets susceptibles d'être financés par le LIFE ne figurent pas dans le tableau (par exemple : la restauration du ruisseau et du marais de la Tanche en cours d'étude, ou encore la restauration du Cébriot dans le val de Mouthe, le méandre du Doubs à l'Abergement Ste Marie...).

Philippe ALPY demande si le LIFE climat peut financer des projets sur la Loue. Cyril THEVENET précise que le LIFE Climat s'intéressera aux tourbières et cours d'eau associés. Il pourra potentiellement s'étendre jusqu'à Lemuy qui présente quelques vestiges de zones tourbeuses. Plus bas en altitude il n'y a plus de tourbières.

Le taux d'aide de 70 % sur l'ensemble des projets n'est sans doute pas réaliste. Néanmoins avec le plan de rebond de l'Agence de l'eau, le futur contrat de bassin (qui devrait permettre de bonifier certains dossiers à 70 %) et les nouvelles aides possibles de la Région, des taux d'aide moyens de 60 % sont sans doute envisageables

Dans cette hypothèse, le besoin de financement d'investissement annuel est voisin de celui de 2019, année de création de l'EPAGE, mais ce besoin d'investissement ne tient pas compte des dépenses de prévention des inondations pour l'instant.

Enfin, il faut tenir compte qu'à ce stade, le volet foncier n'est pas bouclé pour la majorité des projets et que certains sont donc susceptibles d'être décalés dans le temps. Il n'est donc pas forcément aberrant d'avoir dans le PPI un volant de projet un peu supérieur à la capacité actuelle de financement de l'EPAGE (sans compter également sur la mise en place éventuelle de la taxe GEMAPI).

Cyril THEVENET présente les projets inscrits dans le PPI. Concernant l'amélioration de la continuité sur le barrage Chays Chirac, Cyril THEVENET précise que l'EPAGE n'est pas propriétaire du seuil, donc il faudra lancer une procédure de biens sans maître, et par ailleurs c'est un seuil qui tient la ligne d'eau et les fondations des maisons aux alentours. Au vu de l'état des fondations des maisons et murs riverains, une intervention de l'EPAGE ne serait pas sans risque juridique.

Béatrix LOIZON précise que ce n'est pas un projet avec un enjeu fort au niveau de la Loue et que s'il faut faire des choix ce n'est sans doute pas une priorité.

Les élus du bureau décident de ne pas retenir ce projet dans le PPI à ce stade.

Concernant l'étude hydromorphologique à lancer sur la Jougnena, le président indique qu'il paraît souhaitable de l'inscrire et la lancer cette année au regard des enjeux multiples sur ce cours d'eau.

Les autres éléments du PPI sont approuvés par les élus et cette version actualisée du PPI sera présentée lors du prochain comité syndical.

2.2) Plan de charge agents en charge volet milieux aquatiques

Le tableau ci-dessous présente le bilan 2020 du temps de travail consacré au volet milieux aquatiques (Jean Noel Resch, Louis Collin, Benjamin Knaebel, Jérémy Nicolet) avec un comparatif entre le prévisionnel et le réalisé.

Étiquettes de lignes	Nbr jours prévisionnels	% du total	Nbr jours réalisés	% du total	Commentaires
Fonctionnement_général	75	9.0%	114.8	12.8%	
GEMAPI	587	70.3%	607.8	67.8%	
Connaissance_des_milieux_aquatiques	72	8.6%	82.6	9.2%	concentration temps travail au printemps sur diag nouveaux cours d'eau en lien avec COVID
Connaissance_ZH	60	7.2%	33.1	3.7%	Une partie phase terrain inventaire ZH décalé sur 2021 (sols trop secs en 2020)
Continuité_biologique	14	1.7%	17.1	1.9%	
Gestion_quantitative	16	1.9%	23.4	2.6%	gestion lac St Point et suivi des assec plus important que prévu
Monitoring_GEMA	117	14.0%	137.9	15.4%	Jours supplémentaires sur Quarstic en lien avec test complémentaires + suivis thermiques
Protection_inondation	81	9.7%	67.0	7.5%	Temps à consacrer aux ouvrages hydrauliques sans doute un peu surévaluée pour 2020 + vacance poste technicien
Qualité	4	0.5%	7.4	0.8%	
Restauration_des_milieux_aquatiques	205	24.5%	217.6	24.3%	
Soutien_communes	18	2.2%	19.5	2.2%	3/4 jours temps directeur à rajouter
xx - autre			2.3	0.3%	
Gouvernance	25	3.0%	13.4	1.5%	
LIFE	191	22.9%	163.6	18.3%	
Total	878		899.6		

On constate un temps consacré à la connaissance des milieux aquatiques (diagnostic sur les cours d'eau des nouveaux territoires de l'EPAGE) plus important que ce qui avait été prévu, en lien avec la période de confinement du printemps 2020 qui a permis d'accélérer cette mission alors que d'autres missions ne pouvaient être réalisées.

Le programme quarstic en 2020 a nécessité un peu plus de jours que prévus en lien avec des tests complémentaires à effectuer sur certains paramètres posant des problèmes (phosphates).

Sur le volet protection contre les inondations, le temps de travail consacré aux ouvrages hydrauliques a été plus faible que prévu, en lien notamment avec la vacance de poste de plusieurs semaines du technicien en charge des ouvrages.

Le temps consacré au soutien à des demandes communales est conforme à ce qui avait été prévu, en sachant qu'il aurait pu être beaucoup plus élevé si l'EPAGE avait répondu complètement aux demandes.

Pour 2021, le plan de charge prévisionnel des agents travaillant sur les milieux aquatiques au sens large (LIFE compris, soit 4.8 ETP) est le suivant à ce stade :

Thématiques	Nombre de jours 2021	Nombre jours financés	% financement
Temps non financé	386.25	0	0.0%
Fonctionnement_général	101.25	0	0.0%
GEMAPI	260.5	0	0.0%
Gouvernance_animation	24.5	0	0.0%
Temps financé	703.75	544.2	77.3%
GEMAPI	385.5	231.45	60.0%
Connaissance_des_milieux_aquatiques	13	4.5	34.6%
Connaissance_ZH	90	62.2	69.1%
Gestion_quantitative	13	13	100.0%
Monitoring_GEMA	1	0.5	50.0%
Restauration_des_milieux_aquatiques	245.5	139.75	56.9%
Ramsar	23	11.5	50.0%
LIFE	172	172	100.0%
Animation_foncière	5	5	100.0%
Communication_sensibilisation	21	21	100.0%
Coordination	16	16	100.0%
Monitoring_LIFE	11	11	100.0%
Neutralisation_drains	62	62	100.0%
Procédures_règlementaires	7	7	100.0%
Restauration_cours_d_eau	47	47	100.0%
xx - autre	3	3	100.0%
LIFE CLIMAT (préparation)	78.75	78.75	100.0%
Milieux naturels	67.5	62	91.9%
ENS_Arc-sous-Cicon	11	5.5	50.0%
N2000_Connaissance	16	16	100.0%
RNR_Frasne_SMHDHL	15.5	15.5	100.0%
N2000_Animation	13.5	13.5	100.0%
RNR_Barbouillons	11.5	11.5	100.0%
Total général	1090	544.2	49.9%

Dans ce tableau figure les financements prévisionnels attendus sur le temps de travail.

35 % du temps de travail est consacré à des tâches non finançables (fonctionnement général, PI, monitoring etc...) Globalement le taux de financement de ces postes est donc de 50 %. Par contre, si l'on se concentre sur la thématique GEMAPI (en ne tenant pas compte du LIFE et des thématiques milieux naturels financés à 100 %), le

taux de financement moyen des postes est de 30 %. Cela traduit notamment la conséquence de l'évolution des modalités d'aide de l'Agence de l'eau, le taux de financement moyen était auparavant de 50 %.

3. Etude de définition des travaux de restauration de la tourbière de Bannans - LIFE

La tourbière de Porfondrez à Bannans est un vaste complexe tourbeux qui a été fortement perturbé par le drainage, et l'exploitation de la tourbe. Elle héberge cependant la dernière station naturelle française de Saxifrage œil de bouc, une petite plante spécifique des tourbières.

Suite à la mission d'étude de compréhension du fonctionnement hydro-écologique fin de la tourbière achevée en 2020, apportant des éléments précis, tant qualitativement que quantitativement sur le fonctionnement de celle-ci, il convient de définir maintenant un projet visant la régénération du système tourbeux, garant notamment de l'amélioration des conditions écologiques de la station de Saxifrage œil de bouc, voire de son extension (hors aléas climatiques non maîtrisés) et de préparer tous les éléments techniques détaillés qui permettront de mettre en œuvre le chantier de restauration le plus adapté.

La présente mission a donc pour objet une assistance technique à l'élaboration technique du projet d'aménagements conduisant à la réalisation d'ouvrages en vue de la restauration du site tourbeux.

Cette assistance technique et les travaux à suivre sont financés dans le cadre du LIFE Tourbières du Jura.

Le montant du marché est estimé à 30 000€ HT par le maître d'ouvrage.

6 entreprises ont consulté le dossier d'appel d'offres.

- DCI ENVIRONNEMENT bureaux de Fontaine-Lès-Dijon (21) et Séné (56)
- BIOTEC Biologie Appliquée Lyon (69)
- WANAO_ET1 BIDART (64)
- SOGREAH ECHIROLLES (38)
- ERG ENVIRONNEMENT MARSEILLE (13)
- LIN'ECO Reconvilliers (Suisse)

1 candidat a remis une offre :

LIN'Eco : 24 835€ HT sans option/29 835€ HT avec option

Avec une seule offre, aucun classement n'est possible. L'offre technique est adaptée. L'entreprise Lin'Eco est compétente pour réaliser cette mission, et très expérimentée (études et projets Life tourbières).

Il était difficile d'identifier clairement la limite d'étude dans le cahier des charges, compte-tenu du réseau de fossés à neutraliser important. Lin'Eco a réalisé une proposition de base qui permet d'intervenir dans la zone prioritaire avec 7 palissades et 25 panneaux de bois. Une option de 5 000€HT supplémentaire permet d'élargir la zone de travail.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette consultation et de retenir l'entreprise Lin'Eco pour un montant de 29 835 € H.T., option incluse.

Délibération n°202 : Le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de Lin éco pour un montant de 29 835€ HT avec l'option et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement de ce marché.

4. Choix du prestataire pour la « Mise à jour de la cartographie du site Natura 2000 du Complexe de la Cluse et Mijoux et Cartographie des nouvelles extensions Natura 2000 du site du Haut Doubs »

Le Président rappelle l'objet de la consultation :

- Actualiser les deux cartographies aujourd'hui très anciennes (1999 et 2000) des habitats naturels du site de la Cluse et Mijoux. Analyser l'évolution des habitats entre l'ancienne et la nouvelle cartographie => 550,26 ha
- Réaliser la cartographie des habitats naturels sur les nouveaux secteurs classés en N2000 : les extensions du site de la Cluse et Mijoux (vallée de la Morte entre autres) les extensions du site N2000 de Malpas (prairies agricoles et pelouses), la tourbière du bois des Placettes aux Fourgs et la tourbière de la Seigne à Boujailles => 629,83 ha

Il est indiqué que trois candidats ont remis une offre :

- Association de deux bureaux d'études : Collaud Expertises écologiques et Etudes en Environnement (Guinchard) dans le Doubs : 32 925 € TTC
- Association de deux bureaux d'études : Klasea de l'Isère et Emilie Vallez d'Orléans : 33 330 € TTC
- Nicolas Jaeger, expert indépendant de Grenoble : 24 420 € TTC

L'analyse permet de classer les prestataires selon l'ordre suivant :

Candidat	Note Prix	Note valeur technique	Note Finale	Classement
Etudes en Environnement & Collaud Expertises Ecologiques	45	40	85	1
Klasea	44	31	75	3
Nicolas Jaeger	60	24	84	2

L'offre du groupement Etudes en environnement et Collaud Expertises Ecologiques est au-dessus de celle de Nicolas Jaeger que ce soit en termes d'expérience et de compétence des chargés d'étude et sur le descriptif du protocole mis en place.

Les offres financières étant bien en dessous du montant estimé, il est proposé retenir l'offre du groupement Etudes en Environnement & Collaud Expertises Ecologiques.

L'exposé étant entendu, le Président propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide de retenir l'offre du groupement Etudes en environnement & Collaud Expertises Ecologiques, pour un montant de 32 925 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement de ce marché.

5. Plan de financement travaux de restauration de la Boneille dans la traversée d'Ornans – Tranche 1

Une rencontre est finalement prévue avec les services de la Région le 24 février pour connaître leur positionnement sur ce dossier. Il apparaît donc préférable d'attendre quelques jours afin de délibérer sur un plan de financement plus précis (ce pourrait être lors du prochain comité syndical du 3 mars ou lors du prochain bureau).

6. Résultat de consultation pour la topographie nécessaire à l'étude de dangers pour la digue de Bannans

Dans le cadre de la réalisation de l'étude des dangers du système d'endiguement de Bannans, des relevés topographiques complémentaires sont nécessaires, notamment pour la modélisation hydraulique indispensable. Le bureau d'études Artélia, retenu pour la réalisation de cette étude a fourni un cahier des charges soumis à consultation auprès de plusieurs prestataires potentiels.

Compte tenu du montant prévisionnel, de simples demandes de devis ont été effectués (Sopreco, EURL Prévalet, Aurélien Tissot, Cabinet Ratte), deux réponses sont parvenues :

- SOPRECO : 7 450 € HT soit 8 940 € TTC
- EURL Alain Prévallet : 12 840 € HT 15000 € TTC

Le résultat de la consultation est légèrement supérieur à l'estimation sommaire du bureau d'études Artélia à 5000€ HT.

S'agissant de relevés topographiques classiques il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise SOPRECO, moins disante, et qui donne régulièrement satisfaction.

Le bureau valide le choix proposé, sachant que le président a déjà délégation pour signer ce type de marché.

Questions diverses

→ Courrier du Département sur les zones vulnérables nitrates

Béatrix LOIZON précise que peu de communes sont concernées car les seuils de nitrate dans les eaux superficielles et souterraines pour être classé en ZVN sont assez élevés.

→ Courrier du maire de Nans sous Sainte Anne relatif à un projet de fromagerie à Dournon

Bernard LAUBIER n'a pas plus d'information.

Au vu de la problématique prégnante des rejets de fromageries, le Président propose que les élus de l'EPAGE sollicitent les porteurs du projet, au titre notamment de l'animation du SAGE, pour une rencontre afin de mieux cerner les tenants et aboutissants et faire état des enjeux liés à la protection de la ressource en eau.

→ Courrier du comité de bassin relatif à la consultation de l'EPAGE et de la CLE sur le projet de SDAGE

Le Président informe que l'EPAGE et la CLE auront à se prononcer sur le projet de SDAGE, sachant que le SAGE devra être révisé pour être compatible avec ce dernier. Il conviendra donc d'être attentif à ce sujet.

